

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :

Agent non titulaire des ENSA
Discipline : Sciences et techniques de l'architecture
Titre du cours magistral : Histoire de la construction
ENSA de Marne-la-Vallée

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée
12 avenue Blaise Pascal
77447 Champs sur Marne, Marne-la-Vallée cedex 2

Missions et activités principales

Charges pédagogiques :

Objectifs pédagogiques :

À travers des grandes figures et bâtiments emblématiques, ce cours vise à montrer, en fonction des périodes historiques traitées, les continuités et ruptures de l'histoire de la construction.

Cet enseignement a pour finalité d'apporter les repères majeurs de l'histoire de la construction et des techniques à travers l'analyse de structures, systèmes constructifs et technologiques emblématiques.

La crise environnementale et climatique guidera la posture pédagogique : comment enseigner l'histoire de la construction et des techniques à l'ère de l'anthropocène ? En soulignant les rapports entre architecture, construction et équipements, ce cours vise à montrer les continuités et ruptures des pratiques et des savoirs de l'Antiquité à nos jours. L'analyse des procédés constructifs sera reliée à une histoire culturelle, sociale et environnementale des techniques, attentives aux pratiques et aux usages, à l'économie de matière, au bilan carbone et au recyclage.

Modalités pratiques :

9 cours de 2h + 2 sessions d'examen de 2h, soit 36,67h équivalent TD

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Diplôme d'Etat d'architecte ou diplôme d'ingénieur ou docteur en histoire de l'architecture ou des techniques.

Justifier d'une expérience pédagogique.

Justifier d'une expérience professionnelle significative.

Il sera apprécié que le candidat puisse faire valoir la visibilité de son parcours sur un plan national ou international (expositions, publications)

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Capacité à transmettre des savoirs et des compétences

Savoir-être (compétences comportementales) :

Motivation pour s'investir dans la vie de l'établissement.

Grande capacité d'écoute et de dialogue.

Environnement professionnel :

L'École d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent. L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire. Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ». Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants-. Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction. Après le tronc commun d'enseignement de 1er cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet : « Architecture & expérience », dirigée par Éric Lapiere ; « Matières à penser », dirigée par Marc Mimram ; « Métropoles », dirigée par David Mangin ; « Transformation », dirigée par Isabelle Biro et Paul Landauer. Cette identité pédagogique se renforce à partir de partenariats déjà concrétisés (École des Ponts Paris Tech, Master génie urbain de l'Université de Marne-la-Vallée, École d'urbanisme de Paris, École des ingénieurs de la ville de Paris...)

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUSser, dont le champ scientifique porte les relations entre la théorie architecturale, l'architecture du territoire et les enjeux environnementaux et énergétiques. L'École a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux : 1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du deuxième cycle ; 2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les quatre filières de master et les formations post-diplôme ; 3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

Liaisons hiérarchiques :

La directrice et la directrice des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant (e) recruté (e) travaillera en étroite coopération avec les enseignants de l'école. Au-delà, il collabore avec l'ensemble du personnel administratif.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour l'année universitaire 2017-2018, au 1^{er} semestre.

Démarrage du cours magistral : lundi 18 septembre de 10h30 à 12h30

Pièces fournir

Une lettre de candidature et un curriculum vitæ.

En rapport avec le descriptif du poste : l'argument principal du cours de la construction, le plan détaillé (à titre indicatif) et une bibliographie raisonnée

Admissibilité : Sélection sur dossier.

Date de transmission des candidatures : lundi 21 août 2017 dernier délai par mail à

Madame la directrice de l'ENSA de Marne-la-Vallée

amina.sellali@marnelavallee.archi.fr

Admission : Pour les candidat(e)s présélectionné(e)s, entretien avec un jury au cours duquel le (la) candidat(e) présentera sa proposition pédagogique.

Entretien d'admission : jeudi 31 août 2017

Adresse : 12 avenue Blaise Pascal – Champs sur Marne – 77447 Marne la vallée Cedex 02

Contact jusqu'au 21 juillet 2017

Pour les contenus : la directrice des études, Mme Isabelle Calvi

isabelle.calvi@marnelavallee.archi.fr

01 60 95 84 17

Pour les aspects ressources humaines : la directrice administrative et financière, Mme Sophie Perdrial

sophie.perdrial@marnelavallee.archi.fr

01 60 95 84 11